

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DENCE DE LA REPUBLIQUE

III)ECRET N° 264 /PR-SGG.

ANNEE` 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par
le référendum du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret n°230/PR du 31 Juillet 1968, portant
formation du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 28 Août 1968, Mr Stanislas Yédomon KPOGNON,
ministre de l'Economie et des Finances, est chargé de l'intérim du Ministre des
Affaires Publiques, Transports, Postes et Télécommunications pendant l'absence
de M. Emile PARAISO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République
du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 30 Août 1968

Président de la République


Emile Derlin ZINSOU

Distributions :-

SGG 4 - MPTPT-MEF 4 -
Prés 8 - IAA 1 - CS 6 -
- Gde Chang 1 - DGAJL 2 -
- Direction Stat 2 - JORD 1 -